

LE DOCTORAT, C'EST AUSSI CHERCHER DU FINANCEMENT

Publié le 22 septembre 2015



SERIE (2) Voyage au pays du doctorat

Combien coûte le doctorat? Et à qui? Ces deux questions, qui s'éloignent du cœur même des travaux du doctorant sont cependant essentielles à la bonne conduite de son travail de recherche.

Pour le doctorant tout d'abord, côté coûts, les frais d'inscription à l'université sont relativement minimes. La première année, le doctorant doit régler des frais d'inscription classique, comme n'importe quel étudiant universitaire: 835 euros. Les années suivantes, seuls des frais administratifs sont dus (quelques dizaines d'euros).

Surtout des fonds publics

Pendant quatre ans, le jeune chercheur va s'immerger dans son sujet de thèse. Un travail exigeant. Un travail à temps plein. Un travail qui nécessite aussi des moyens financiers pour être mené à bien et permettre de vivre. Dès lors: qui paie? Le doctorant? Sa famille? L'université?

Dans la grande majorité des cas, ce sont les pouvoirs publics qui mettent la main au portefeuille, directement ou indirectement, via de multiples mécanismes. La Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) subventionne par exemple le Fonds de la Recherche Scientifique (F.R.S.-FNRS), qui alloue différents types de bourses de doctorat.

Via les universités, le FNRS, les Régions...

La FWB finance également les universités, lesquelles à leur tour ont la possibilité d'engager des « assistants-doctorants-chercheurs ». Les Régions disposent aussi de programmes de financement

de la recherche qui bénéficient aux doctorants. L'Etat fédéral également, via notamment les programmes de recherche gérés par la Politique Scientifique fédérale (BELPSO), ou encore les [Pôles d'attraction interuniversitaires](#) (PAI) qui permettent à des chercheurs des trois régions du pays de travailler ensemble sur des projets communs.

Et bien sûr, il y a aussi l'Union européenne, avec ses multiples instruments financiers relevant notamment de son programme pluriannuel, intitulé actuellement « Horizon 2020 ».

Bref, le doctorat, c'est surtout une affaire de deniers publics; même si le secteur privé met aussi la main au portefeuille à certaines occasions. Le risque étant alors de voir la recherche fondamentale, qui est l'essence même du doctorat, glisser vers une recherche plus orientée, plus appliquée.

Doctorat et activité professionnelle

« Les doctorants bénéficient dans la plupart des cas de bourses », souligne Marie Welsch, sociologue du travail et gestionnaire du doctorat à l'Université catholique de Louvain (UCL). « Celles-ci constituent le « salaire » du chercheur et proviennent de diverses sources: l'université, le Fonds de la Recherche Scientifique (F.R.S.-FNRS), de partenariat avec l'industrie, des programmes de recherches régionaux, fédéraux, européens ».

« Certains combinent aussi leur doctorat avec une activité professionnelle déjà installée. Nous connaissons clairement la source de financement de 2/3 des doctorants à l'UCL. Pour le dernier tiers, l'origine des moyens financiers est plus diffuse. Notons aussi que quelques chercheurs mènent leur doctorat sur fonds personnels ».

Le témoin : Jean-Claude Jouret, président de la section « Publicité » à l'IHECS

<https://youtu.be/R8GdO13NgAE>

Les principaux instruments de financement du FNRS

[Au F.R.S.-FNRS](#), divers types de bourses sont disponibles pour les doctorants. Leur octroi passe par des comités scientifiques, qui évaluent les projets de recherche.

« Le FNRS offre plusieurs possibilités pour réaliser une thèse de doctorat », confirme le Dr Véronique Halloin, Secrétaire générale du F.R.S.-FNRS. « Il s'agit généralement de bourses de 4 ans. En réalité, ces bourses portent sur deux années et sont renouvelables après avis favorable du Comité d'accompagnement. Elles sont généralement attribuées suivant une approche «bottom-up». La sélection s'opérant sur la base de l'excellence du candidat et du projet de recherche ».

Aperçu des bourses et des fonds gérées par le FNRS et qui concernent les doctorants

- **Bourses d'aspirants** : tous domaines scientifiques ; appel en janvier, octroi en juin ; sélection sur dossier, par des commissions scientifiques internationales
- **Bourses FRIA** : recherches liées à l'industrie et agriculture (sciences de la vie et de la santé ; sciences exactes et naturelles) ; appel en juillet ; sélection par interview, jurys de professeurs/chercheurs et industriels de la FWB
- **Bourses FRESH** : recherches en sciences humaines et sociales, avec impact sociétal ; appel en juillet ; sélection par interview, jurys de professeurs/chercheurs et représentants de la société civile de la FWB ; deux grands axes : défis socio-économiques, défis culturels
- **Bourses Télévie** : mécénat ; recherches liées au cancer ; sélection sur dossier ; commission scientifique internationale
- **Bourses cliniciens** : bourses mi-temps pour médecins ; appel en janvier, octroi en juin ; sélection sur dossier, par des commissions scientifiques internationales
- **Bourses sur PDR** : Projet De Recherche à partir duquel le promoteur peut engager un doctorant qu'il sélectionne lui-même ; la sélection du PDR est faite par les commissions scientifiques internationales du FNRS
- **Bourses sur ERA-Nets** : Projet De Recherche dans le cadre de réseaux internationaux, à partir duquel le promoteur peut engager un doctorant qu'il sélectionne lui-même ; la sélection du projet est faite en dehors du FNRS, au niveau international
- **Mécénat autre que Télévie** : bourses Loréal, 2 ans, pour femmes (jury FWB-FNRS et FWO, sur dossiers) ; bourse Académie de Médecine...

Beaucoup d'appelés, peu d'élus

Les instruments sont nombreux. Les moyens financiers par contre sont en stagnation. Au fil des ans, le F.R.S.-FNRS constate que le nombre de candidats augmente régulièrement. L'enveloppe disponible est pour sa part plutôt figée. Résultat: le taux d'octroi des bourses est en chute libre depuis 2007.

Un « salaire net » de 2000 euros par mois

En chiffres absolus, on notera par exemple que pour les nouvelles bourses d'aspirants, 459 candidatures ont été reçues en 2015 par le FNRS, lequel n'a ensuite pu attribuer « que » 105 bourses.

Le montant de ces bourses tourne entre 32.000 et 35.000 euros par doctorant et par an (suivant les instruments financiers: bourses d'aspirant, FRIA etc.). Ce qui représente un « salaire net » par mois pour le chercheur de 2.000 euros environ. A titre de comparaison, on notera qu'en France, en Allemagne ou au Pays-Bas, les doctorants ne sont rétribués « que » 1350 euros par mois. Soulignons qu'en Belgique, ces bourses sont en partie défiscalisées.



Evolution du taux de succès aux « calls » des bourses et mandats (F.R.S.-FNRS).
ASP = aspirants, CR = chargé de recherche (post-doctorat), CQ = chercheur qualifié (chercheur permanent). Cliquer pour agrandir

Tous les domaines des sciences sont concernés par ces bourses

« Si on globalise les différents fonds gérés par le F.R.S.-FNRS offrant des bourses de doctorat (FNRS, FRIA, FRESH), on retrouve à quelques % près des octrois aux SHS (Sciences Humaines et Sociales), SEN (Sciences Exactes et Naturelles) et SVS (Sciences de la Vie et de la Santé) suivant une proportion 1/3-1/3-1/3 », précise Véronique Halloin. « Le discours récurrent que les SHS seraient défavorisées voir maltraitées est donc tout à fait erroné au niveau du FNRS ».

Plus globalement, notons encore que le F.R.S.-FNRS et ses Fonds associés financent entre 1450 à 1500 doctorants au total. Ce qui représente un coût annuel de 41 millions d'euros environ, soit un quart des subventions annuelles du F.R.S.-FNRS.

Les bourses du F.R.S.-FNRS sont loin de financer la totalité des doctorants en FWB. On l'a vu, [ils sont quasiment 7.000 cette année, à travailler sur leur thèse dans l'une ou l'autre des six universités de la FWB](#). Si les différents Fonds gérés par le FNRS permettent de financer un quart de ces chercheurs, le reste du contingent compte sur les universités pour assurer le volet pécuniaire de leurs recherches.

« A L'Université de Liège (ULg), un quart de nos doctorants sont en réalité des assistants-chercheurs », précise Isabelle Halleux, directrice de l'administration de la recherche et du développement. « Dans leur cas, le doctorat s'étend généralement sur six ans. Ils travaillent à mi-temps pour l'Université et encadrent des étudiants par exemple. Ils consacrent l'autre mi-temps à leur thèse. »

Un exemple régional: le programme Secur'IT à Bruxelles

Et les Régions? Elles aussi financent des bourses de doctorats via leurs programmes de soutien à la Recherche et au développement.

A Bruxelles par exemple, le tout nouveau programme de recherche « [Secur'IT](#) », relatif à la [sécurisation des réseaux informatiques](#), soutient cinq projets distincts. L'un d'eux, SeCloud, soutenu par Innoviris, est doté de 4 millions d'euros. Il devrait permettre d'engager neuf chercheurs, dont des doctorants et des post-doctorants.

Seul problème, ce financement ne porte que sur trois ans. Mais le Dr Philippe Thiran, coordonnateur du projet est confiant. « Nous allons trouver des solutions pour permettre à ces chercheurs d'aller jusqu'au bout de leurs travaux », assure-t-il.

La recherche, c'est aussi, souvent même, la recherche... de budgets. [Cela passe parfois par des voies assez originales](#). Et surtout, cela commence dès le doctorat.

NOTE : Cette enquête sur le doctorat en Belgique francophone a reçu le soutien du [Fonds pour le Journalisme de la FWB](#).